

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Institutions et
vie politique

Sous matière :
Désignation de
représentants

**OBJET :
COMMISSION
COMMUNALE
DE
DELEGATION
DE SERVICES
PUBLICS –
ELECTION DES
MEMBRES**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 03.07.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 03.07.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE

DU : **21 JUL. 2020**

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,
Mme BATIGNE Brigitte donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme SANTINI Delphine donne procuration à Mme BOURREL Marie-Claude,
Mme GRANIER Prèscillia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme GAIANI Audrey donne procuration à M. PERLES Bruno,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il s'avère nécessaire de procéder à de nouvelles élections des membres de la Commission Communale de Délégation de Services Publics.

A cet effet, il est rappelé à l'assemblée que la délibération du Conseil Municipal n°2020-87 du 15 juin 2020 définit les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres au sein de cette commission.

La commission communale de délégation de services publics analyse les dossiers de candidature et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières et de leur aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Il est précisé au Conseil Municipal que cette commission est composée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants élus au sein du présent Conseil Municipal par vote à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

En outre, Monsieur le Trésorier de Castelnaudary ainsi qu'un représentant du Ministère chargé de la concurrence siègent également de droit à la commission avec voix consultatives.

Il est en outre précisé que peuvent participer à la commission, avec voix consultative, un ou plusieurs agents de la Mairie désignés par le Président de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la délégation de service public.

Il est proposé à l'assemblée que le Maire, autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public, Président de droit de cette commission ou son représentant, ait voix prépondérante en cas d'égalité de vote.

Compte tenu des listes déposées respectivement pour les titulaires et les suppléants auprès de Monsieur le Maire et conformément à l'article D 1411-4 et D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder aux opérations de vote.

A l'unanimité, et en application des dispositions prévues à l'article L 2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

La (les) Liste(s) titulaires proposée(s) :

Titulaire	M. Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	M. Bernard GRIMAUD
Titulaire	M. Daniel SIBRA
Titulaire	Mme Delphine SANTINI
Titulaire	M. Guy THOMAS

Il est fait procéder aux opérations de vote pour la (les) liste(s) titulaires. Les résultats sont les suivants :

Votants : 33

Suffrages exprimés : 33

La liste titulaires obtenant 33 .voix est élue, à savoir :

Titulaire	M. Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	M. Bernard GRIMAUD
Titulaire	M. Daniel SIBRA
Titulaire	Mme Delphine SANTINI
Titulaire	M. Guy THOMAS

La (les) Liste(s) suppléants proposée(s) :

Il est fait procéder aux opérations de vote pour la (les) liste(s) suppléants :

Suppléant	Mme Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	M. Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	M. Javier DE LA CASA
Suppléant	Mme Hélène GIRAL
Suppléant	M. Thierry ROSSICH

Votants : 33

Suffrages exprimés : 33

La liste suppléants obtenant 33.vox est élue, à savoir :

Suppléant	Mme Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	M. Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	M. Javier DE LA CASA
Suppléant	Mme Hélène GIRAL
Suppléant	M. Thierry ROSSICH

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE les représentants suivants au sein de la commission communale de délégation de service public :

Titulaires :

Titulaire	M. Giovanni ZAMAÏ
Titulaire	M. Bernard GRIMAUD
Titulaire	M. Daniel SIBRA
Titulaire	Mme Delphine SANTINI
Titulaire	M. Guy THOMAS

Suppléants :

Suppléant	Mme Jacqueline RATABOUIL
Suppléant	M. Jean-François VERONIN-MASSET
Suppléant	M. Javier DE LA CASA
Suppléant	Mme Hélène GIRAL
Suppléant	M. Thierry ROSSICH

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 10 juillet 2020.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : 17 JUIL. 2020 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 16 JUIL. 2020 Par publication le : 21 JUIL. 2020 Par délégation, Le Directeur Général des Services f./s.  Hervé ANTOINE
--

